

Enquête Flash SDI

LA RETRAITE DES INDÉPENDANTS ET LES CONSÉQUENCES DES GRÈVES



Enquête du 24 au 27 Mars 2023

1245 répondants



CONTACT PRESSE : Advocaciz

Alexandra Richert : 06.08.77.86.22 - Ambre Fourneau : 06.44.39.89.25

03 Mouvements sociaux et retraite : un soutien massif des indépendants et dirigeants de TPE

Près de 60% des responsables de TPE soutiennent les mouvements de grève

Beaucoup de soutien mais peu de participation... faute de moyens !

Une critique acerbe du fond et de la méthode employée par le gouvernement

Une issue favorable du mouvement social espérée mais sans illusion : 71% n'y croient pas

04 Les indépendants et leur retraite : une misère au regard des sacrifices consentis

Des niveaux de cotisations élevés pour un faible retour selon 88% des répondants

Des carrières passées dans différents régimes dans 93% des cas

Une poursuite d'activité contrainte au-delà de la retraite pour 63% des indépendants

Des cotisations plus élevées pour une meilleure retraite ? 47% des indépendants sont pour

05 Les résultats de l'enquête

15 Cotisations sociales et retraites : l'injustice criante pour les travailleurs indépendants

Principaux enseignements

Mouvements sociaux et retraite : un soutien massif des indépendants et dirigeants de TPE

Près de 60% des responsables de TPE soutiennent les mouvements de grève

C'est une mobilisation historique des indépendants, égale voire supérieure à celle connue en 2018 au début du mouvement des Gilets Jaunes.

Malgré les inconvénients majeurs pour les commerces et TPE que représentent les mouvements sociaux en cours (45% constatent des pertes financières), une large majorité de professionnels indépendants déclare les soutenir.

Beaucoup de soutien mais peu de participation... faute de moyens !

Rares sont les indépendants qui déclarent participer directement aux manifestations. Ils sont 11% dans ce cas. L'immense majorité considère ne pas avoir les moyens de fermer leurs portes. De fait, les TPE subissent déjà un contexte économique extrêmement difficile marqué par la hausse constante des défaillances et cessations d'activité plus particulièrement prononcées dans leurs rangs depuis plus d'une année.

Leur soutien présente cependant une limite : la casse, la violence et les blocages sont ainsi largement dénoncés.

Une critique acerbe du fond et de la méthode employée par le gouvernement

L'analyse des commentaires des personnes interrogées permet de constater une large adhésion au principe d'une réforme des retraites.

Mais pas celle-ci et pas dans ces conditions.

Le report de l'âge légal de 62 à 64 ans constitue un point de fixation commun aux salariés et aux indépendants.

Pour les professionnels dont le temps de travail moyen est de 48H/semaine, travailler plus longtemps sans rien avoir en retour, ni meilleure pension, ni prise en compte de la pénibilité, est un non-sens.

Le deuxième point de fixation, commun lui aussi à de nombreux opposants à la réforme, porte sur l'usage de l'article 49-3 de la Constitution, bien souvent dénoncé comme "anti-démocratique".

Une issue favorable du mouvement social espérée mais sans illusion : 71% n'y croient pas

S'ils sont nombreux à espérer que la réforme des retraites soit retirée ou qu'au moins la question des 64 ans puisse être rediscutée, 71% des professionnels estiment que les mobilisations en cours n'infléchiront pas le gouvernement.

Principaux enseignements

Les indépendants et leur retraite : une misère au regard des sacrifices consentis

Des niveaux de cotisations élevés pour un faible retour selon 88% des répondants

Les indépendants sont presque unanimes à considérer que le niveau de leur retraite est largement sous-évalué au regard de celui de leurs cotisations.

Des carrières passées dans différents régimes dans 93% des cas

Cette appréciation est d'autant plus objective qu'une grande majorité de responsables de TPE (93%) ont connu le monde du salariat durant de nombreuses années au cours de leur carrière.

Une poursuite d'activité contrainte au-delà de la retraite pour 63% des indépendants

Si 85% des indépendants liquident leur retraite dans des conditions optimales (âge et nombre de trimestres de cotisations atteints - ce qui ne préjuge pas du montant de la dite retraite), 63% poursuivent néanmoins leur activité, soit en raison de revenus trop faibles, soit parce qu'ils ne trouvent pas de repreneurs.

Des cotisations plus élevées pour une meilleure retraite ? 47% des indépendants sont pour

Malgré le contexte difficile, 47% des responsables de TPE se déclarent prêts à augmenter le niveau de leurs cotisations retraite pour un alignement des droits sur ceux des salariés.

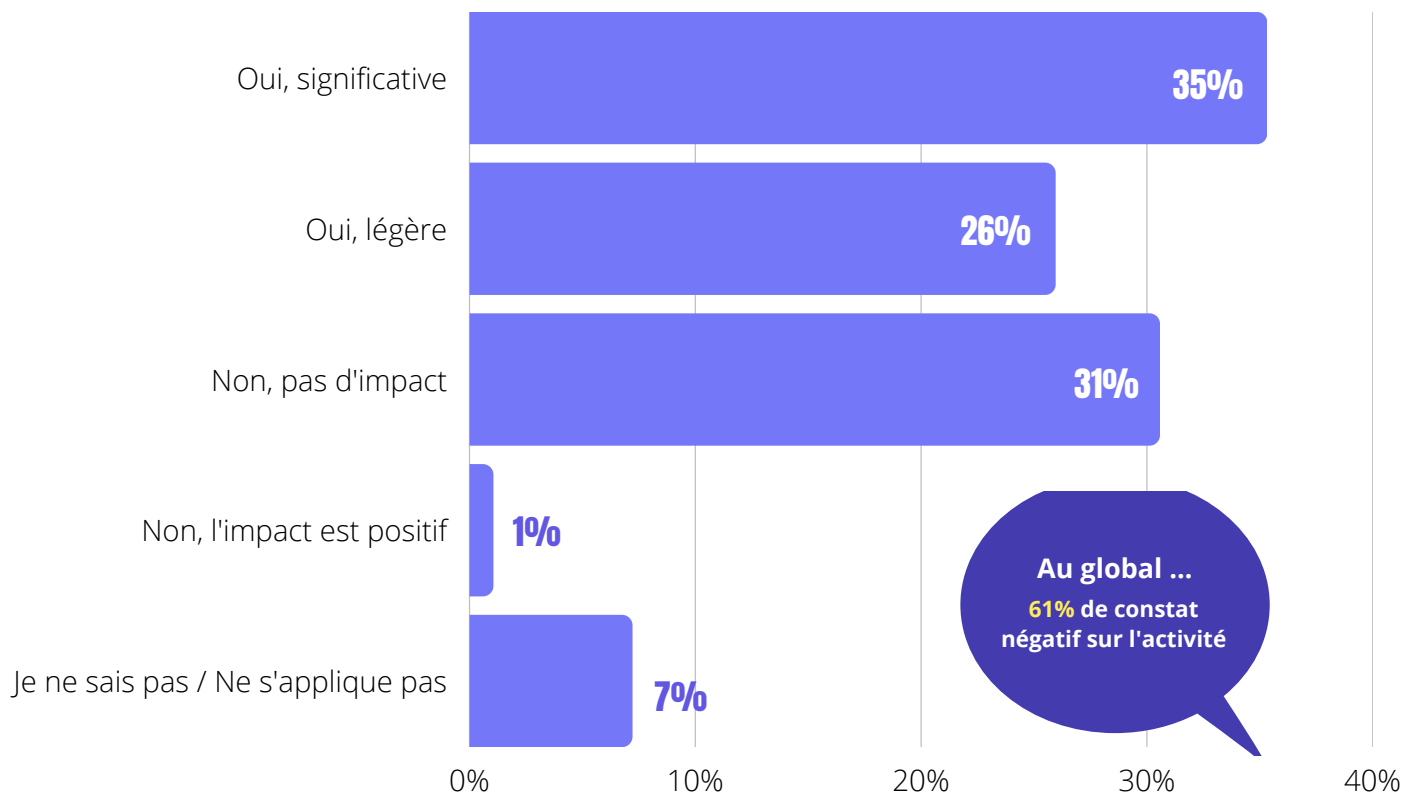
Nombreux sont ceux qui se sont déjà organisés en ce sens, soit en qualité de salariés de leur propre structure, soit en qualité de dirigeants de SAS (Société Anonyme Simplifiée), première forme de création de société à ce jour.

Le principal obstacle évoqué relève naturellement des capacités financières, obstacle encore plus prégnant dans le contexte actuel où 40% des indépendants déclarent que leur rémunération est en baisse voire nulle sur les deux dernières années.

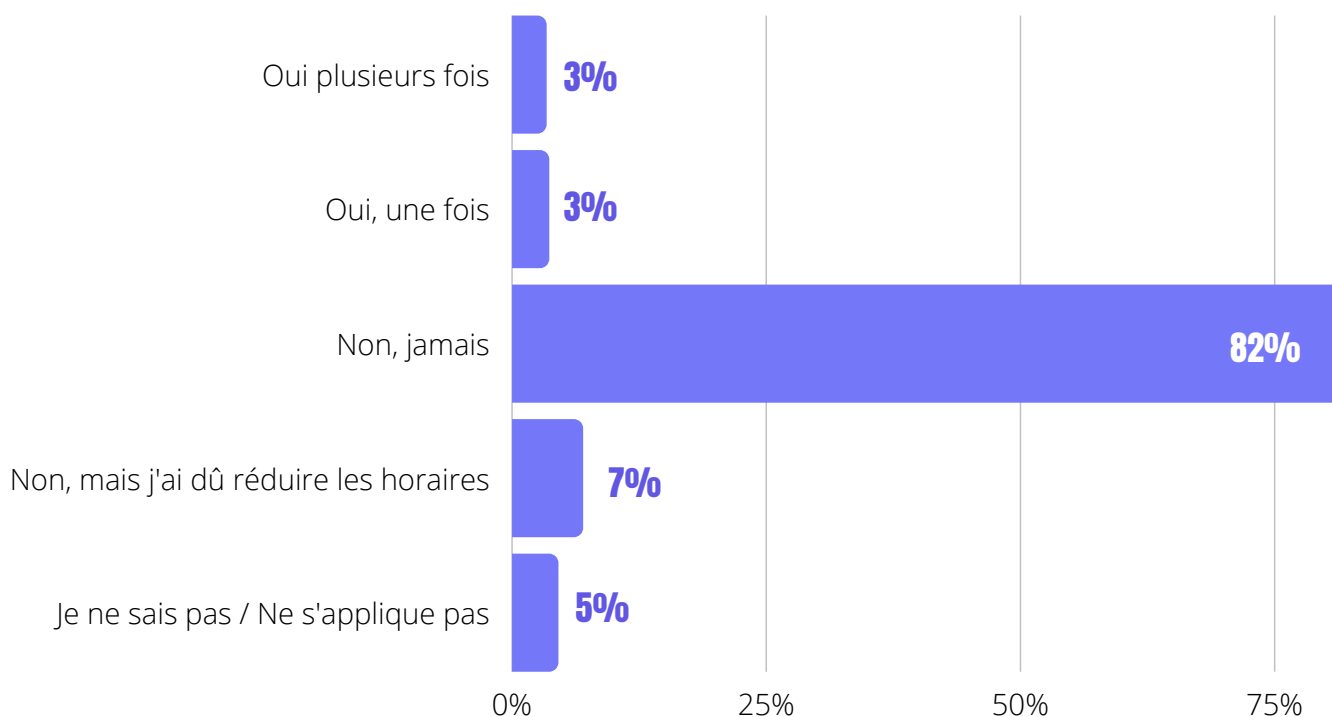
C'est pourquoi certains préconisent de disposer à tout le moins de la possibilité, sinon de l'obligation, de cotiser plus sur leur part "retraite".

IMPACT DES GRÈVES ET MANIFESTATIONS SUR L'ACTIVITÉ

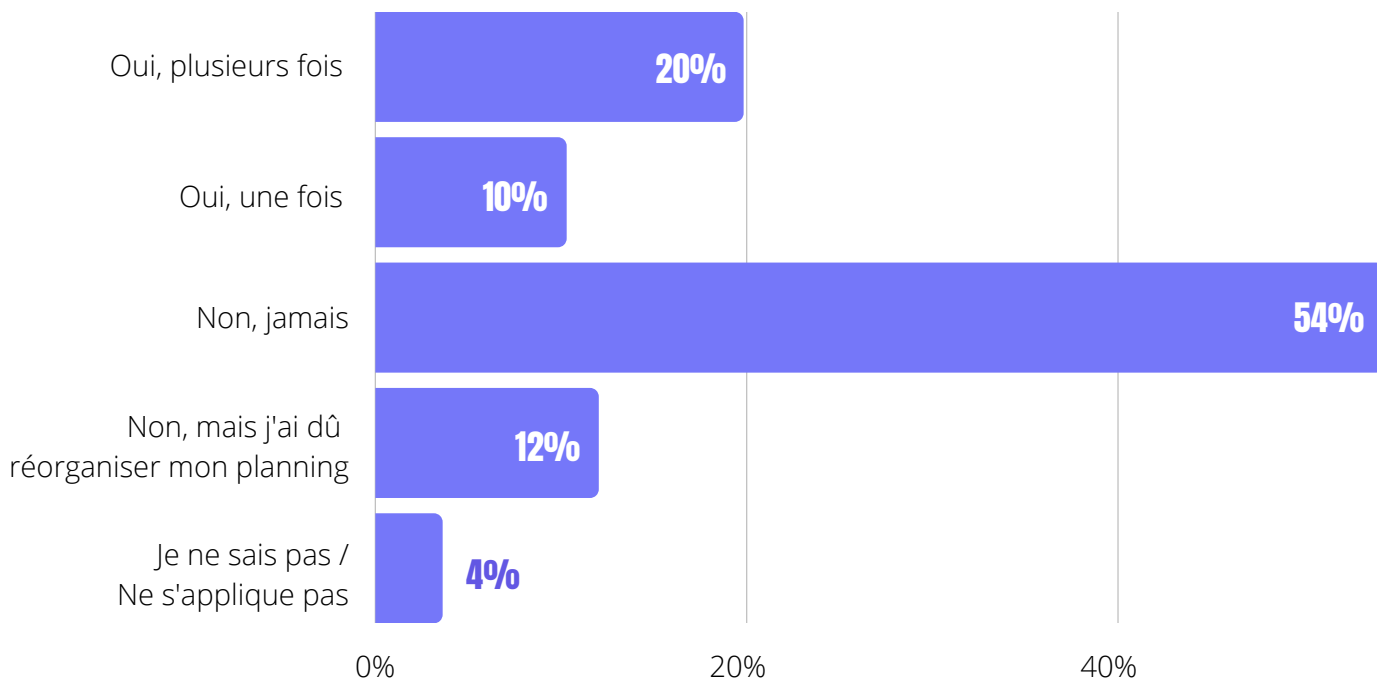
Avez-vous constaté une baisse de fréquentation de votre commerce/entreprise pendant les périodes de grève ?



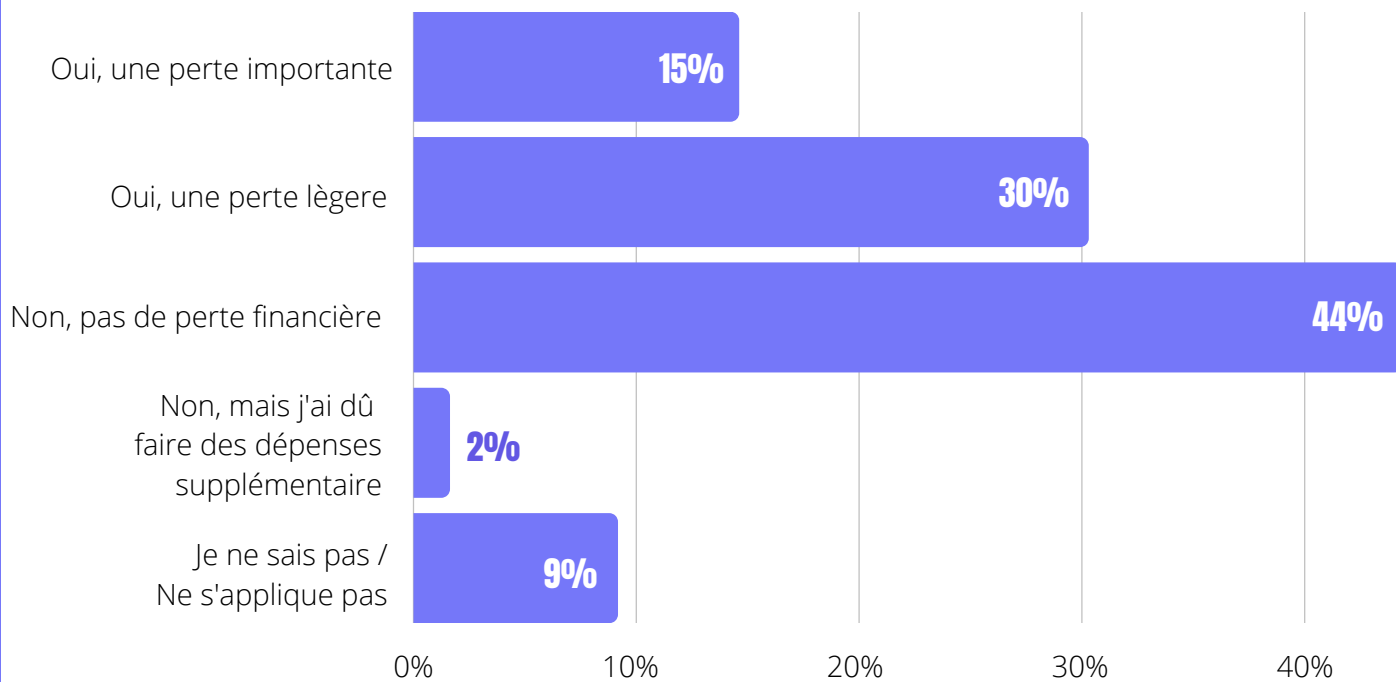
Avez-vous dû fermer votre commerce/entreprise pendant les périodes de grève ?



Avez-vous dû reporter ou annuler des commandes/rendez-vous à cause des grèves ?

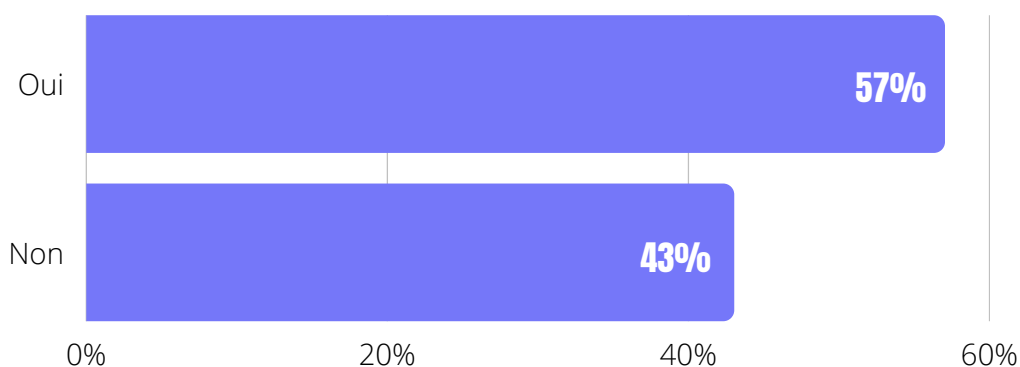


Avez-vous subi une perte financière due aux grèves ?



45% des personnes interrogées ont subi des pertes financières dues aux grèves

Soutenez-vous les manifestations pour le retrait du texte de la réforme des retraites ?



Commentaires :

« On travaille souvent beaucoup plus en tant qu'indépendant, les semaines ne font pas 35H mais plutôt 45-50h, je pense que je serai plus que fatiguée arrivée à 62 ans.. et j'aurai déjà tous mes trimestres... alors pas envie de continuer à travailler pour les autres.... »

« J'ai fermé mon commerce car je soutiens cette mobilisation et je suis allé manifester à chaque grève. Je préfère une augmentation des cotisations plutôt que travailler deux ans de plus »

« Oui mais pas les casseurs ! »

« Nous sommes pour les manifestations neutres, sans violence et dégradations. Certaines personnes vont beaucoup trop loin et cela impacte tout le monde »

« Il faut réformer mais en intégrant mieux la pénibilité de certains métiers et les aménagements de fin de carrière. Le tout sans trop alourdir le coût du travail... Bon courage ! :-) »

« Le chaos n'est pas bon pour le commerce en général, car il n'est pas bon pour le moral des gens. »

« J'ai fermé mes boutiques la journée du 7 mars en contestation à cette réforme et par solidarité avec les grévistes. »

« Mais en fait c'est aussi pour dénoncer un ras le bol plus général »

« Oui à la grève, mais NON à la casse et aux dégradations car de toute façon ce sont nos impôts qui servent à payer les réparations des dégâts, et les assurances seront plus chères. »

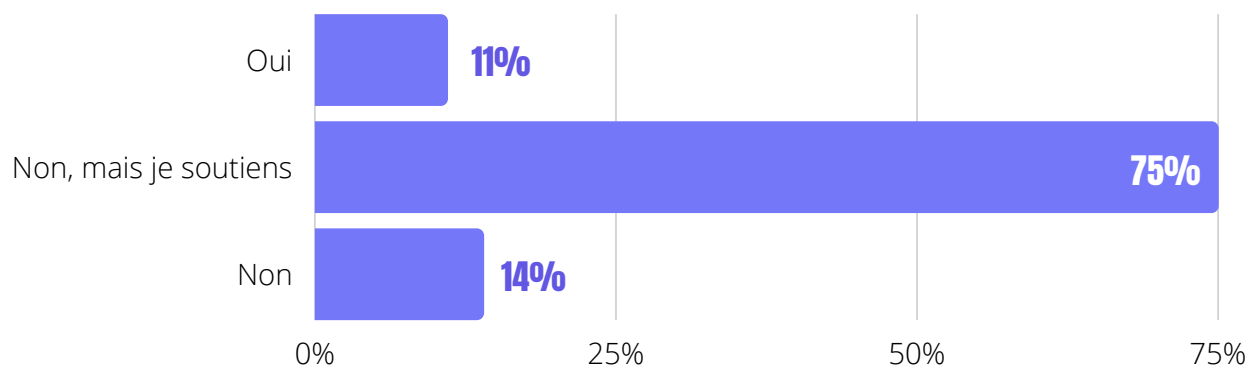
« Je conteste la méthode. Mais il faudra bien trouver le moyen de financer les retraites. »

« La réforme est nécessaire mais celle-ci est bâclée et mal fichue. »

« C'est une honte de passer un texte aussi important par du 49.3. »

« Il faut bien réformer le régime des retraites actuelles, mais cela n'empêche que la réforme n'est pas idéale. »

Avez-vous participé aux grèves et aux manifestations nationales contre la réforme ?



Commentaires :

« Je paye les journées de grève de mes salariés grévistes pour soutenir la grève »

« En tant que petit commerçant, pas facile de fermer, surtout en ce moment »

« Mardi 28 mars, je serai présente. Boutique fermée »

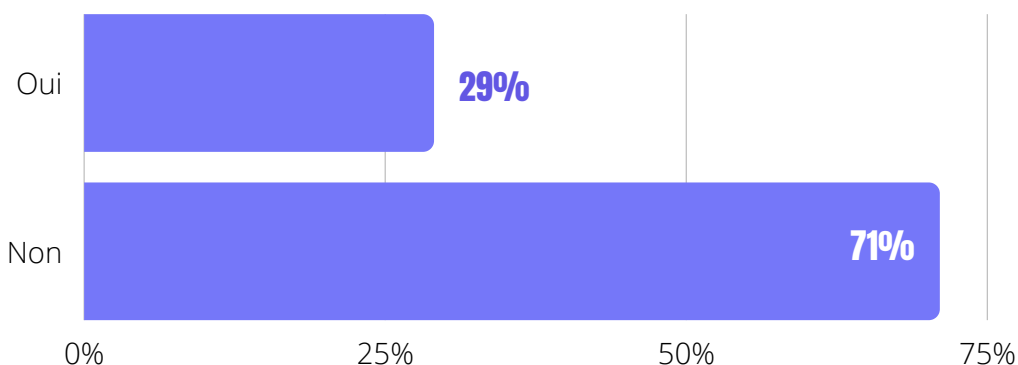
« Pas le temps de faire grève, il faut tenir son commerce »

« Ce texte est injuste. Cet âge de 64 ans est une stupidité, c'est le nombre d'année de cotisations qui doit déterminer des droits et moduler en fonction de la pénibilité. Comment peut-on mettre au même niveau un bûcheron et un comptable ? »

« Les manifestations je peux comprendre. La casse, la violence et les blocages, non ! »

« Réforme essentielle, mais elle aurait dû être présentée plus tard... Le moment est mal choisi entre la sortie du covid et la guerre en Ukraine... »

Estimez-vous que la mobilisation nationale aura un impact sur l'adoption de la réforme ?



Commentaires :

« Je l'espère. Sur une question aussi importante, une utilisation du 49.3 est une aberration et une provocation. Nous devons passer par un référendum. »

« Je l'espère sans y croire malheureusement. »

« J'ai mis oui car c'est mon espoir comme celui de nombreuses personnes. On peut reformer la retraite, mais là c'est une ineptie... »

« Il faut la réviser mais il faut qu'elle passe malgré tout. »

« Je n'en suis pas sûr, mais j'espère. »

« J'espère, même si mon activité n'est pas concernée. Je reste solidaire, il faut arrêter de nous prendre pour des esclaves. »

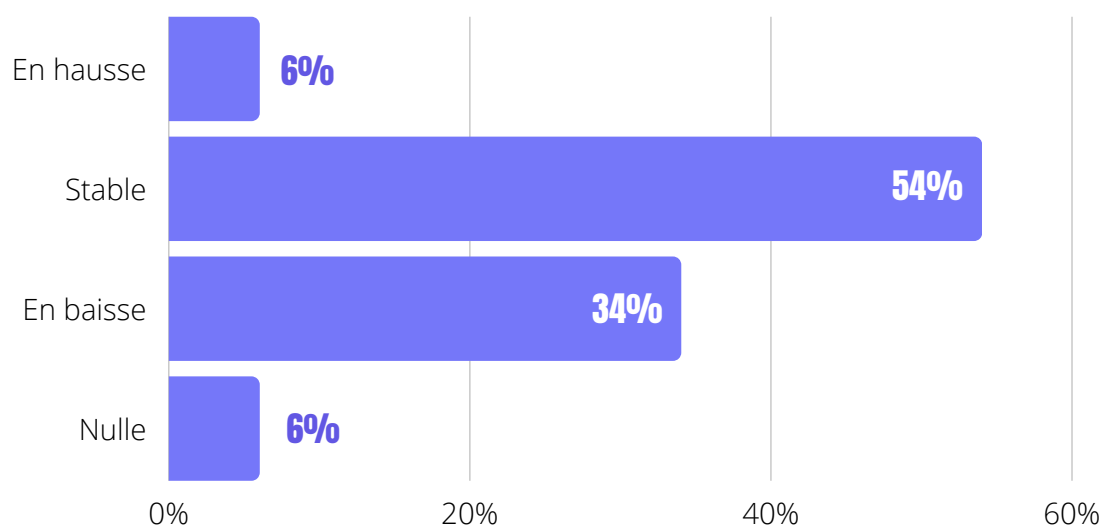
« Malheureusement c'est acte, mais cette attitude coutera cher à tout le monde. »

« Si elle est conséquente, enfin c'est à souhaiter. »

« Mais c'est bien dommage, et anormal qu'une telle mobilisation puisse être ignorée par l'exécutif. »

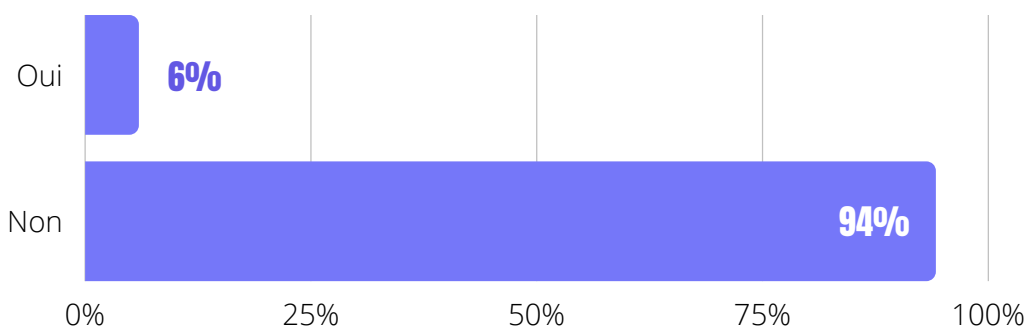
« Pas sur la réforme, mais sur l'équilibre démocratique oui. La déstabilisation politique est dangereuse. »

Sur les 24 derniers mois, votre rémunération est :

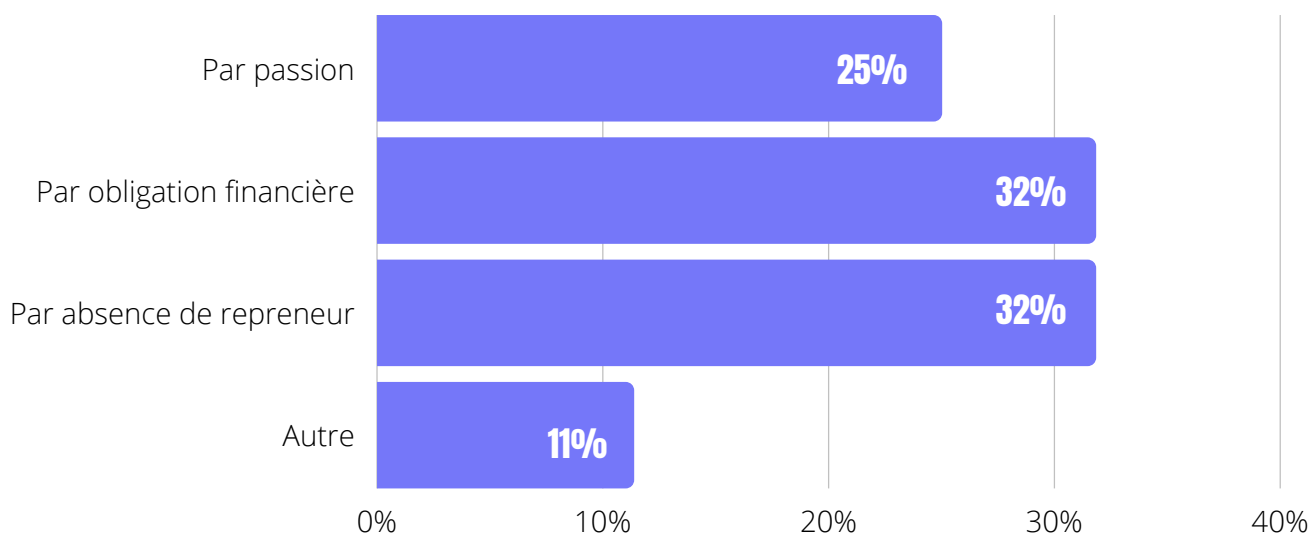


RETRAITE

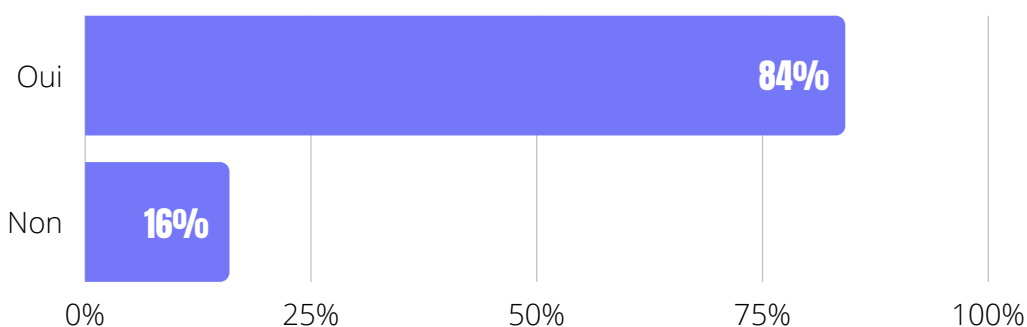
Avez-vous déjà liquidé vos droits à retraite (cas du cumul activité-retraite) ?



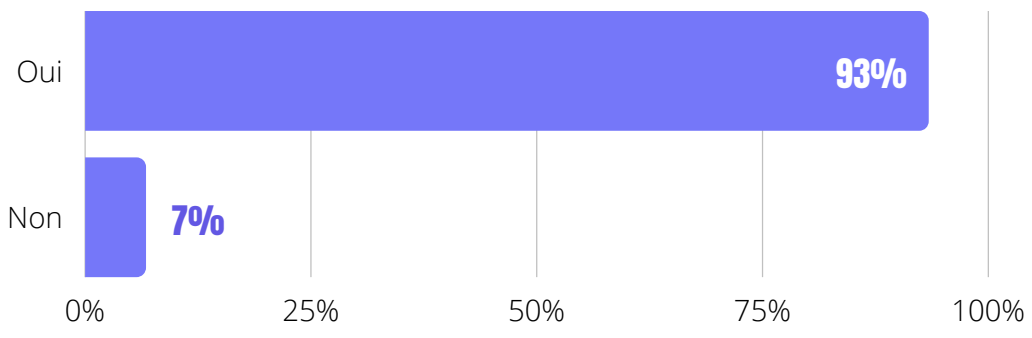
Pourquoi avez-vous pris la décision de poursuivre votre activité en même temps que votre retraite ?



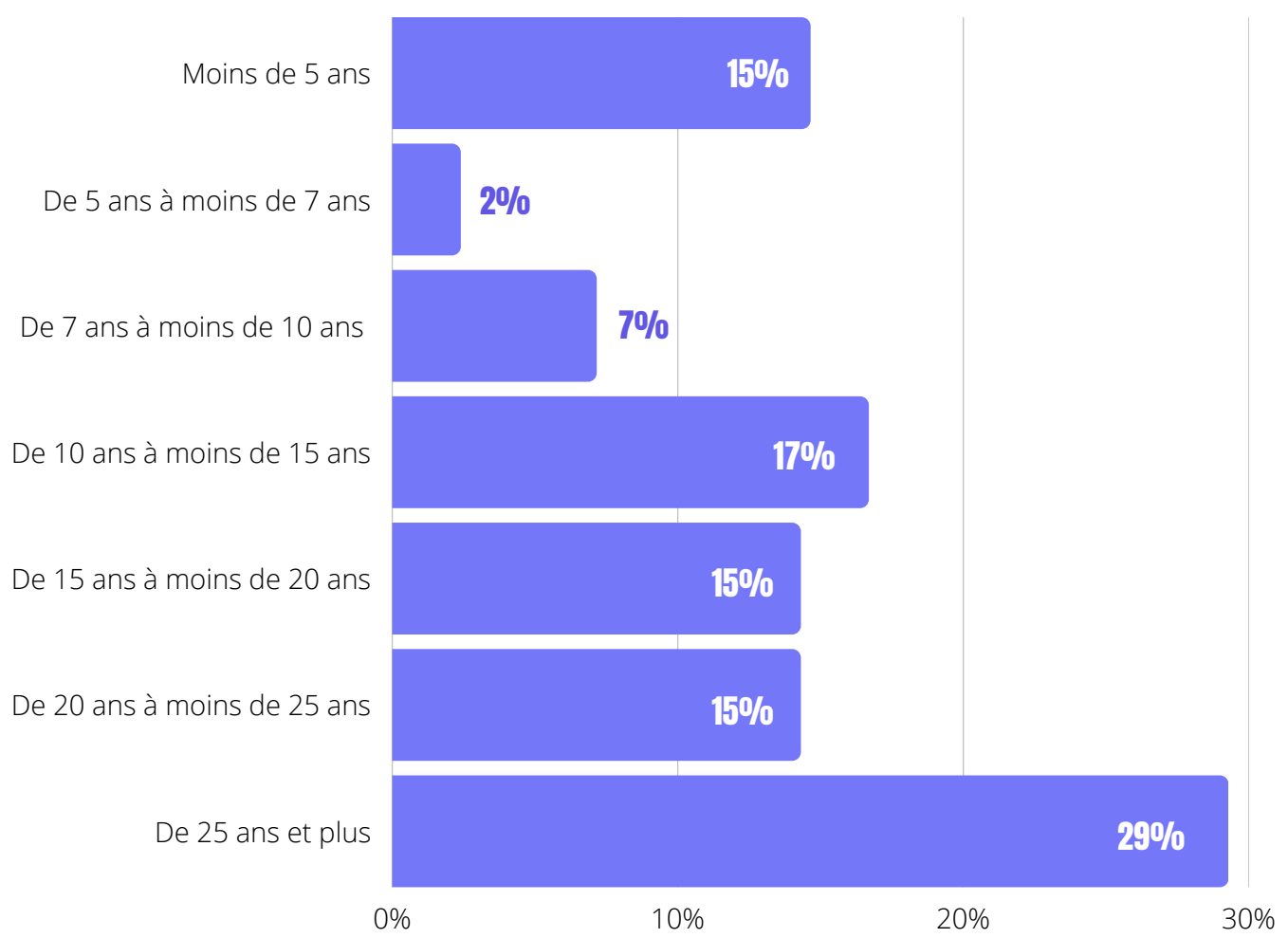
Au moment de la liquidation de vos droits à retraite, votre carrière était-elle "complète" (nombre de trimestres et âge atteints) ?



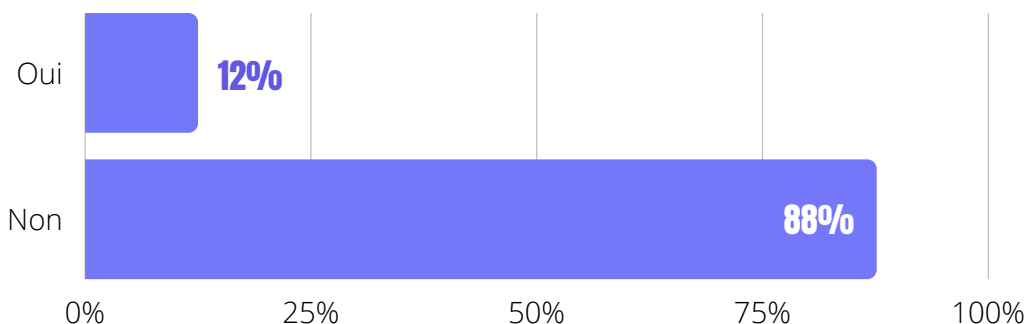
Avez-vous passé au moins une partie de votre carrière sous statut salarié(e) ?



Durant combien d'années avez-vous été salarié(e) au cumul ?



Estimez-vous que le niveau de retraite auquel vous pouvez prétendre est cohérent avec le niveau de vos cotisations sociales ?



Commentaires :

« Il y a même des années dont les trimestres n'ont pas été validés car le niveau de revenu était inférieur au plancher des revenus, mais il fallait quand même bien cotiser ! »

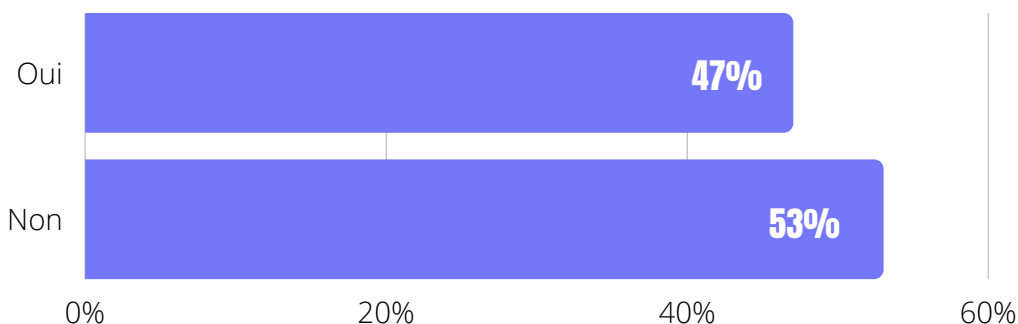
« Artisan dans la mécanique automobile - A 55 ans nous sommes déjà épuisés physiquement et nous devons toujours faire plus, pour payer toujours plus ! »

« Les montants payés durant toute une carrière ne correspondent pas du tout avec les retraites versées, l'écart est très important »

« J'ai travaillé 22 ans avec mon conjoint à une époque où nous n'étions pas obligés de nous déclarer, il est décédé trop jeune à 50 ans, en 2009, je n'ai pas droit à sa retraite de reversion. Il me manque environ 15 ans de cotisations, j'ai 61 ans et un travail pénible, fleuriste, mais non reconnu, aucune sortie pour moi »

« Je ne compte pas dessus, j'ai 22 ans et je pars du principe que cela n'existera plus dans 40 ans »

Seriez-vous prêt à augmenter le montant de vos cotisations pour aligner vos droits à retraite sur ceux des salariés ?



Commentaires :

« Je cotise déjà bien plus que de raison pour une retraite qui serait inférieure si je suis encore vivant et en bonne santé à ma retraite ! »

« Je suis gérant salarié donc même cotisation »

« Ok pour payer autant que les salariés et pour toucher autant une fois à la retraite »

« Oui si des "forfaits" de cotisations sont mis en place sur choix délibéré du cotisant »

« Cela dépend tout de même de l'augmentation des cotisations car il est vrai qu'à la fin du mois, quand tout est payé, il ne reste plus grand chose ! »

« Ce serait toujours mieux que de devoir travailler jusqu'à 75 ans pour finir par avoir une retraite dérisoire »

Cotisations sociales et retraite : l'injustice criante pour les travailleurs indépendants



Syndicat des Indépendants et des TPE

À revenu annuel de **14625€** sur une carrière complète :

Des cotisations supérieures pour une retraite inférieure



11 457€

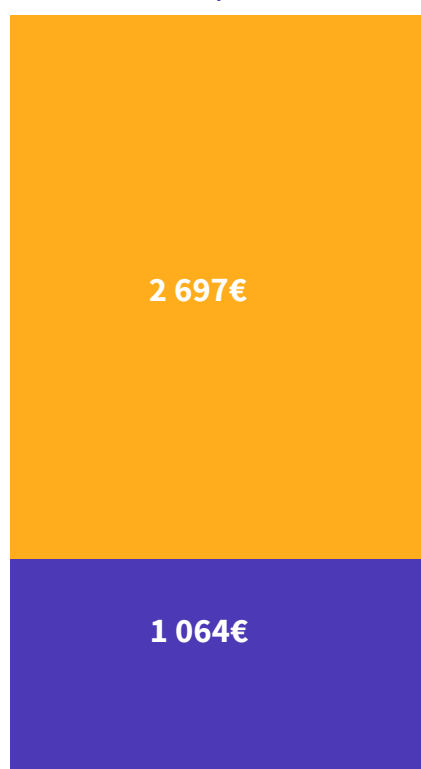
Pension de retraite d'un indépendant

13 901€

Pension de retraite d'un salarié

■ Cotisations d'assurance vieillesse complémentaire ■ Cotisations retraites

Cotisations indépendants : 3 761€



Cotisations salariés (salariales + patronales) : 2 188€



Source : Haut conseil pour le financement de la protection sociale (HCFiPS) Novembre 2020.



6.4x

Pour un salarié au SMIC

1€ cotisé = 6,4€ de pension de retraite



3.0x

Pour un indépendant à revenus équivalents

1€ cotisé = 3€ de pension de retraite

